

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de MERLEVENEZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Jean-Michel CORLAY, le Maire.

Date de convocation : 23 juin 2017

PRÉSENTS : CORLAY Jean-Michel, PARE Martine, LE GOFF Claude., LE BRAS Christine, LE LEUCH Jean-Luc, CORLAY Isabelle, TIBULLE Lionel, LE HUEC Marie-Aimée, JAFFRE Claude, PONGERARD Marie-France, LE BLIMEAU Didier, ALLAIN Sandrine, LE BOSSER Bruno, LE MOING Sandrine, GAUTIER Yves, KERZERHO Sylviane, LE SERREC Philippe, LE CORRE Renaud, LE FUR Sandrine, JEGOUX Joël, CONGUISTI Yvan et DENONFOUX Karine.

Absente excusée : Amélie FOUILLE

Sylviane KERZERHO a été élue secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

D-30juin2017-1

ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu la circulaire NOR/INTA/1717222C du 12 juin 2017 du ministre de l'intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Composition du bureau électoral :

M. Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes, il s'agit de : Mmes LE BRAS Christine, PARE Martine, ALLAIN Sandrine et LE FUR Sandrine. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Elections des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

La liste « ENSEMBLE POUR MERLEVENEZ » est composée par M. Jean-Michel CORLAY (délégué), Mme Martine PARE (déléguée), M. Jean-Luc LE LEUCH (délégué), Mme Isabelle CORLAY (déléguée), M. Bruno LE BOSSER (délégué), Mme Christine LE BRAS(déléguée), M. Yves GAUTIER(délégué), M. Lionel TIBULLE (Suppléant), Mme Marie-Aimée LE HUEC (Suppléante), M. Claude JAFFRE (Suppléant), Mme Sylviane KERZERHO (Suppléante)

Aucune autre liste ne s'est présentée

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'est porteur que d'un seul bulletin plié du modèle uniforme fourni par la mairie, l'a déposé dans le réceptacle prévu à cet

effet, après avoir émargé.

Le président déclare le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont procédé immédiatement au dépouillement.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 22
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 22

Ont obtenu :

Liste «ENSEMBLE POUR MERLEVENEZ» : 22 suffrages

D-30juin2017-2

Achat d'équipement pour la salle multi-activités :

Jean-Luc LE LEUCH, adjoint aux associations, présente les propositions des fournisseurs les mieux-disants pour équiper la salle multi-activités :

Fournisseur : BARRE DE DANSE

Equipement	prix unitaireTTC	quantité	total TTC
CONSOLE	113.00	6	678,00
MIROIR	328.90	10	3289.00
Barre (2.80m)	38.92	6	233.52
Frais d'envoi			195.00
			4 395,52

Fournisseur SPORTCOM

tatamis rouleaux (19,80x10m)	16 800	1	16 800,00
------------------------------	--------	---	------------------

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés accepte les propositions ci-dessus exposées et autorise M. le Maire à signer les devis.

D-30juin2017-3

Construction d'un muret + travaux au groupe scolaire

M. le Maire présente les travaux suivants :

1)-Construction d'un muret (rue de la mairie près de la salle Grall) :

- Travaux de maçonnerie : **38 109,40 ht**

2)-Groupe scolaire :

Travaux de maçonnerie :

- Mur clôture écoles publiques en remplacement de la haie, pour délimiter le groupe scolaire des rues du cerf et des mésanges : 20 000,00
- Mur soutènement (plateau) : 7 231,50
- Maçonnerie du préau (dans la partie sud-ouest du plateau sportif) : 9 332,60

Travaux de peinture (ravalement)

- Ravalement du groupe scolaire : 12 285,00

Total..... 48 849,10 ht

Suite à une consultation pour la construction du muret et les travaux de maçonnerie du groupe scolaire,

l'entreprise SARL LE SQUER Frères de Kervignac est la mieux-disante.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

- vote le projet ci-dessus présenté
- accepte les devis de l'entreprise SARL LE SQUER Frères et autorise M. le Maire à les signer
- sollicite une subvention auprès du conseil départemental du Morbihan

Jean-Michel CORLAY	Martine PARÉ	Claude LE GOFF
Isabelle CORLAY	Jean-Luc LE LEUCH	Marie-Aimée LE HUEC
Claude JAFFRÉ	Christine LE BRAS	Lionel TIBULLE
Marie-France PONGERARD	Didier LE BLIMEAU	Sandrine ALLAIN
Bruno LE BOSSER	Sandrine LE MOING	Yves GAUTIER
Sylviane KERZERHO	Philippe LE SERREC	Amélie FOUILLÉ
		Absente
Renaud LE CORRE	Sandrine LE FUR	Joël JEGOUX
Yvan CONQUISTI	Karine DENONFOUX	